

Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec

Question posée à la Commission  
Réponse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Titre : Valeur du capital agricole détaillée		
Audience : Séances thématiques	Date : 23 octobre 2002	Lieu : Saint-Hyacinthe
Question posée par : Monsieur Mario Dumais, commissaire		
Référence BAPE : volume 3 - Lignes 2580 à 2600	Référence MAPAQ : DPGR 01	

Question :

« Sur ce même thème, j'aimerais demander à madame Brassard si, dans le recensement du Canada, on ne retrouve pas un élément qui est le capital à l'intérieur des exploitations agricoles, fractionné, et à l'intérieur duquel on retrouve la valeur estimée des bâtiments et des autres éléments d'actifs physiques dans les exploitations par secteur de production. Or, comme le recensement date de 2001, on a peut-être là une source de données plus récentes. Alors, est-ce que c'est exact ?

(...)

Vous pourriez nous les transmettre ? »

---

Réponse du MAPAQ :

Les détails du capital agricole, une évolution dans le temps ainsi que quelques comparaisons avec les autres provinces canadiennes sont présentés dans les pages qui suivent.

Les informations proviennent de compilations spéciales effectuées par Statistique Canada à partir des informations recueillies lors des recensements de l'agriculture de 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

Les définitions utilisées sont les suivantes :

- **Entreprise porcine** : entreprise dont plus de la moitié des revenus agricoles bruts totaux (50,5% ou plus) provient de la production porcine; la classification des genres de ferme est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle se fait en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme ferme porcine. Cette classification des genres de fermes, dite « historique », est fondée sur la Classification type des industries (CTI).
- **Capital agricole** : en valeur marchande (en dollars); comprend la valeur de l'ensemble des terres, des bâtiments, de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricoles (y compris les véhicules servant au transport des passagers qui sont utilisés dans l'exploitation agricole), ainsi que celle des animaux d'élevage et de la volaille. Les répondants déclarent la valeur de leurs terres, de leurs bâtiments, de leur machinerie, de leur matériel et de leur équipement agricoles le jour du recensement. La valeur des stocks d'animaux et de volaille déclarés au moment du recensement est calculée à l'aide de données sur les prix agricoles moyens des divers types d'animaux et de volaille. Le capital agricole ne comprend pas la valeur des cultures non récoltées ou stockées ni celle des intrants agricoles en main, comme les engrais et les graines de semence.